

ON S'ABONNE :

A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur a poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :

Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr. ; Trois mois, 9 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :

Un an, 20 fr. ; Six mois, 14 fr. ; Trois mois, 9 fr.

L'abonnement part du 1^{er} ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARCHÉS ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS :

ANNONCES, 25 centimes la ligne

RÉCLAMES, 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT

se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS	FÊTE	FOIRES	LUNAISONS
29	Jeu.	St Michel.	Beauregard, Gramat.	● N. L. le 1, à 6 h. 47' du mat.
30	Vendr.	St Jérôme.		● P. Q. le 9 à 6 h. 0' du mat.
1	Samedi	St Rémi.	Cahors, Rouquayroux, Martel, Vayrac.	● P. L. le 15, à 9 h. 18' du soir.
				● D. Q. le 22, à 7 h. 3' du soir.

Départ des Correspondances

DÉSIGNATION DES ROUTES.	Closure des charbonnages.	Dernière levée (boite).
Gramat, Rodez, Brives, Tulle, Aurillac.	7 h. s.	4 h. 30 m.
Valence-d'Agen, le Midi, Bordeaux, Agen, Charente, Vendée, Lyon, Marseille.	7 h. s.	6 h. 45 m.
Libos n° 1, Paris, Limoges, Périgueux, Villeneuve-sur-Lot, départements du centre.	9 h. m.	9 h. 15 m.
Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. s.	10 h. soir.
Gourdon, Martel, Sarlat, Souillac, Catus, St-Céré, Cazals.	7 h. s.	9 h. 30 s.
St-Géry, Cabrerets, Lauzès-du-Lot.	7 h. s.	10 h. s.
Castelnau-de-Montréal.	7 h. s.	10 h. s.
Limoges, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue, Figeac.	7 h. s.	10 h. s.
Libos n° 2, Agen, Luzech, Castelfranc, Duravel, Fomel, Puy-l'Évêque.	7 h. s.	11 h. s.

(*) Tous ces bureaux partent également par Libos n° 1.

SERVICE DES POSTES.

DÉSIGNATION DES ROUTES.	Arrivée des Courriers	Distribution en ville.
Cahors, Lauzès, St-Géry.	3 h. 30 s.	6 h. soir.
Castelnau.	3 h. 30 s.	6 h. s.
Gourdon, Catus, Cazals.	3 h. 30 s.	6 h. s.
Gramat, St-Céré, Souillac, Martel, Rodez, Aurillac.	3 h. 30 s.	7 h. matin.
Libos n° 2, Paris, le Nord, Agen, Puy-l'Évêque, Castelfranc.	2 h. 45 s.	3 h. 30 soir.
Libos n° 1, Castelfranc, Duravel, Agen, Luzech, Puy-l'Évêque.	2 h. 45 s.	3 h. 30 soir.
Villeneuve-sur-Lot.	2 h. 45 s.	3 h. 30 soir.
Limoges, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue.	2 h. 45 s.	7 h. matin.
Montauban, Caussade, Toulouse.	3 h. 30 s.	6 h. soir.
Valence d'Agen, Montcuq, Lauzerte, le Midi, Bordeaux, Agen.	5 h. 15 s.	6 h. soir.

Distribution rurale, 6 heures du matin.

Arrivée des Correspondances

DÉSIGNATION DES ROUTES.	Arrivée des Courriers	Distribution en ville.
Cahors, Lauzès, St-Géry.	3 h. 30 s.	6 h. soir.
Castelnau.	3 h. 30 s.	6 h. s.
Gourdon, Catus, Cazals.	3 h. 30 s.	6 h. s.
Gramat, St-Céré, Souillac, Martel, Rodez, Aurillac.	3 h. 30 s.	7 h. matin.
Libos n° 2, Paris, le Nord, Agen, Puy-l'Évêque, Castelfranc.	2 h. 45 s.	3 h. 30 soir.
Libos n° 1, Castelfranc, Duravel, Agen, Luzech, Puy-l'Évêque.	2 h. 45 s.	3 h. 30 soir.
Villeneuve-sur-Lot.	2 h. 45 s.	3 h. 30 soir.
Limoges, Lalbenque, Villefranche-du-Rouergue.	2 h. 45 s.	7 h. matin.
Montauban, Caussade, Toulouse.	3 h. 30 s.	6 h. soir.
Valence d'Agen, Montcuq, Lauzerte, le Midi, Bordeaux, Agen.	5 h. 15 s.	6 h. soir.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, le 24 Septembre 1864.

BULLETIN

Une nouvelle d'une grande importance s'est répandue depuis quelques jours en France, et occupe sérieusement les esprits ; nous voulons parler de la convention pour l'évacuation de Rome, signée, assure-t-on, le 15 septembre, à Paris.

Les journaux et les correspondances italiennes contiennent sur ce sujet des détails très-précis. *L'Indépendance Belge* entr'autres affirme que la France, en vertu de la convention Franco-Italienne, informera le Pape que, dans deux ans au plus tard, l'armée française aura complètement évacué les Etats pontificaux. D'ici là, le gouvernement pontifical devra se créer une armée. Il lui sera loisible d'appeler sous les drapeaux des volontaires français. D'un autre côté le gouvernement italien s'oblige d'empêcher les Etats romains, et de les défendre contre l'invasion des bandes irrégulières. Et la meilleure preuve de la sincérité de ses promesses c'est son projet de transporter de Turin à Florence la capitale de l'Italie.

Mais si les feuilles italiennes et les organes français dévoués à l'unité de l'Italie sont si explicites dans leurs affirmations, en revanche les journaux officiels gardent sur la convention Franco-Italienne un silence qui nous force d'accueillir tous ces bruits avec une extrême réserve.

Cependant le *Constitutionnel* dit dans son numéro du 22 : « Les bruits de changement de capitale ont pris à Turin assez de consistance pour que la junte municipale ait demandé l'autorisation de convoquer le conseil afin de statuer sur les mesures à prendre dans l'intérêt de la ville. »

Une vive émotion a accueilli à Turin la nou-

velle du transfèrement de capitale ; une dépêche signale qu'une centaine de jeunes gens, parmi lesquels plusieurs ouvriers, ont parcouru les rues en criant : *A bas le ministère !* Toutefois le gros de la population reste calme et paraît accepter sans murmure les faits accomplis.

Le prince de Ligne disait, à propos du congrès de Vienne (1814) et des fêtes données à l'occasion de la victoire des alliés : « Le congrès danse, mais ne marche pas. » Ce serait aujourd'hui le cas de dire, en modifiant un peu ces paroles : « La conférence de Vienne discute beaucoup, mais avance peu. » En effet, le conflit dano-allemand en est toujours au même point. Toujours mêmes tâtonnements. Il ne s'agirait de rien moins aujourd'hui, s'il faut en croire les correspondances allemandes, que d'abandonner les préliminaires de paix et d'en revenir à l'union personnelle si violemment combattue aux conférences de Londres par les puissances allemandes. Comment prévoir une solution dans ce véritable chaos diplomatique !

L'opinion publique, à Madrid, a accueilli assez favorablement l'installation du nouveau cabinet espagnol. Une des premières mesures du ministère Narvaez serait la concession du chemin de fer des Aldudes. La réalisation de ce projet contribuerait à resserrer les liens de l'Espagne avec l'Europe.

L'Assemblée nationale grecque vient d'abolir le Sénat. Cette décision, paraît-il, a été bien accueillie. Mais dans un pays, comme en Grèce, où la constitution n'est pas toujours respectée, il ne serait pas extraordinaire de voir, qu'à son tour, le Sénat décrétât la suppression de l'Assemblée législative.

Les nouvelles les plus favorables touchant l'empire mexicain nous arrivent de la Nouvelle-Orléans. Chaque jour des partisans de Juarez

désertent sa cause. Hier encore c'étaient les généraux Uruga, Conmano et O'Horan. « La paix, dit le correspondant du *Courrier des Etats-Unis*, s'étend donc chaque jour, même jusqu'aux départements les plus reculés, où ne pénètre pas encore l'action des armes du gouvernement. Juarez, vous devez le savoir, a envoyé ici sa famille. Il se prépare à entreprendre son dernier et dangereux voyage, et avant trois mois il aura fui le pays qu'il a trop longtemps opprimé. A l'heure qu'il est, il s'apprête à quitter Monterey devant les forces qui viennent donner le dernier coup aux misérables bandes qui suivent encore sa bannière. En fait de généraux, il ne reste à Juarez que Gonzalez Ortega, Serdo de Fijado, Prieto, Ruz Doblado, Patoni, Negrette, Carbajal, Frias Vega, Echeagaray, et une demi-douzaine d'autres moins connus. »

Une dépêche de New-York résume comme suit les nouvelles d'Amérique :

Le général Sherman mande qu'il a poursuivi Hood jusqu'à Lovejoys, station située à trente milles au sud d'Atlanta, mais que là, ayant rencontré les confédérés dans une position fortifiée, il est revenu à Atlanta, le but de la campagne étant atteint.

Les journaux du Sud paraissent attacher peu d'importance à la prise d'Atlanta.

Lee a reçu les renforts du corps d'Early et a concentré de grandes forces pour attaquer la gauche de Grant.

Le général Mac-Clellan a accepté la candidature qui lui était offerte par la convention de Chicago. Il s'est prononcé en faveur de l'union à tout prix. Il a dit que l'esprit de conciliation devait être employé pour arriver à un arrangement amical, mais que l'union était une condition de la paix. Tout Etat voulant rentrer dans l'union devra être reçu avec ses pleins droits constitutionnels.

Grant a écrit une lettre dans laquelle il assure que le dernier homme du Sud est entré dans les rangs confédérés, et que si le Nord reste uni, la fin de la guerre n'est pas éloignée.

P. S. — Les troubles de Turin ont eu plus de gravité qu'on ne l'avait annoncé d'abord.

Dans la soirée d'hier, des groupes se sont formés dans les faubourgs et se sont dirigés vers le palais ministériel aux cris de : *Vive Turin Capitale !* Plusieurs détachements de soldats ont été envoyés contre les perturbateurs ; ceux-ci ayant voulu désarmer les soldats, on a commandé le feu et plusieurs individus ont été tués ou blessés. L'autorité a pris des précautions énergiques contre le retour de pareils désordres. Un certain nombre d'arrestations ont eu lieu. L'agitation est très-grande à Gènes, à Milan, et sur d'autres points d'Italie.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

MESURES TENDANT A ADOUCIR LE SORT DE LA POLOGNE

On s'attendait assez généralement, par suite de quelques indications émanant de certains journaux qui passent pour être parfois dans les confidences de la chancellerie russe, à voir le gouvernement du Czar décréter, envers la Pologne, une série de mesures de nature à adoucir le sort de ce malheureux pays. Nous n'avons donc pas été trop étonnés d'apprendre, aujourd'hui, la publication, dans le *Journal de Saint-Petersbourg*, d'un rescrit de l'empereur Alexandre II au comte Berg et de cinq décrets ayant trait à l'instruction publique en Pologne et portant : Création d'une Université à Varsovie, d'un grand nombre d'écoles supérieures, moyennes et primaires, d'une école gratuite pour les femmes. « Les Polonais, ajoute le télégramme auquel nous empruntons cette analyse, conservent l'usage de leur langue nationale, des écoles spéciales sont instituées pour les autres nationalités du royaume avec l'usage de leurs idiomes respectifs. »

Enfin, nous apprenons qu'en vertu d'un sixième décret le code pénal en vigueur dans le royaume de Pologne est modifié, dans le sens d'un adoucissement des peines, et que les peines corporelles sont, notamment, abolies.

Nous serions heureux de pouvoir entrevoir, dans les mesures que nous mentionnons, le crépuscule d'une ère réparatrice ; mais les décrets les plus équitables, en principe, ne

prouvé que je ne manque pas de mémoire. »

Etil s'approcha de Valérie sans la moindre contrainte. D'un coup d'œil, chacun d'eux saisit chez l'autre un changement notable. Bronzée par le soleil d'Afrique, la figure de Raoul était plus mâle ; il avait les traits plus énergiques, plus accentués, la tournure plus martiale, les manières plus dignes et plus nobles, quoique toujours aussi franches. Il présentait un mélange heureux de l'homme du monde et du militaire, se complétant, se tempérant et se faisant valoir l'un l'autre.

Et Valérie ? avec un peu moins d'éclat et de fraîcheur, elle était beaucoup plus belle à vingt-six ans qu'à dix-neuf. Les souffrances avaient donné à sa physionomie de l'expression et une grâce touchante, encore rehaussée par son deuil. Son visage semblait plus pâle et plus doux sous les reflets mélancoliques du crêpe noir dont il était encadré. Sa bouche souriait avec tristesse, et une âme épurée et ennoblée par les épreuves se reflétait dans ses yeux.

Raoul en demeura frappé de surprise, et, malgré lui, l'assurance de son maintien fit place à une sorte de timidité respectueuse et émue. Sans adresser à M^{me} Maujardin des compliments de condoléance qui auraient paru déplacés et peut-être même ironiques, il trahit involontairement, dans quelques paroles bien simples, une sympathie sincère et chaleureuse. La jeune veuve, tout embarrassée, balbutia une réponse banale ; une rougeur soudaine lui monta au visage, elle se sentit les joues en feu, ce qui redoubla son trouble.

« Quelle chaleur ! dit-elle, dénouant d'une main

peu avec Marie, qui est mon aînée de trois ans et une jeune personne fort sensée.

« Et moi, je ne parle que de lui, vas-tu dire. C'est que son arrivée a été jusqu'ici l'unique événement de mon séjour à Garves. Ce n'est pas que les visiteurs y soient rares ; mais M. Balmore est le premier qui ait cachet intéressant, à mes yeux, du moins. Est-ce peut-être à cause du plaisir que j'ai éprouvé à recevoir cet ancien ami ?

« Voilà Marie qui vient me presser de finir, pour l'amour de Dieu, mon interminable correspondance. La cloche nous avertit qu'on dînera dans une demi-heure et qu'il faut songer à notre toilette ; mais la mienne n'exige pas plus de dix minutes. J'ai une fantaisie de me faire belle ; je vais me mettre en blanc ; il fait si beau et si chaud !... Je crois que le colonel aime le blanc, et Marie n'en porte pas de crainte de paraître trop pâle. M. Raoul nous quitte une heure après le dîner ; c'est bientôt ! Les gens qui savent causer comme lui sont si rares !

« Et toi, quand arrives-tu ? Le 14, n'est-ce pas, et avec Albert ? Je vous réserve tous mes baisers pour ce moment-là, et je te promets de ne plus t'écrier en attendant. Il ne faut pas trop ennuyer les gens qu'on aime, et tu sais, ma grande sœur, si tu es aimée de ta petite CÉLINE. »

En même temps que cette lettre, Valérie reçut une invitation si pressante de M^{me} Vailly qu'elle ne put résister à ces vives instances, appuyées des sollicitations de CÉLINE. Elle partit avec Albert, dont elle ne se séparait jamais.

Comme sa voiture entra dans la grande avenue

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 24 septembre 1864.

UN MARIAGE DE RAISON

PAR

LA VICOMTESSE DE LERCHY

13

CHAPITRE X.

(Suite).

« Ce matin nous avons fait la musique. Marie a joué du piano ; j'ai chanté quelques romances. Le colonel n'en avait jamais assez. « Songez que je vais partir, me disait-il, et que je n'entendrai plus votre jolie voix. » — Qu'est-ce que cela me fait ? lui ai-je répondu. Il m'a lancé un regard de reproche. — « Vous n'êtes pas généreuse pour un vieil ami, M^{me} Céline. » Et là-dessus je me suis remise au piano. Mais, soit dépit, soit impatience, soit fatigue ou tout autre chose, j'étais troublée, distraite, et je crois que j'ai fort mal chanté. Par bonheur, le colonel a une indulgence à toute épreuve ; il a paru ravi et m'a traitée de fautive. Sans doute je l'amuse et il se rappelle avec plaisir le temps où nous nous taquinions sans cesse, car il cause beaucoup avec moi, et for-

La reproduction est interdite.

produisent, dans la pratique, de bons et sérieux résultats, que s'ils sont judicieusement et consciencieusement appliqués. Nous attendons, en conséquence, avant de nous prononcer sur la valeur effective de ces décrets, nous attendons, à l'œuvre, le comte Berg et les autorités qui lui sont subordonnées. Ajoutons qu'il serait rationnel de faire coïncider, avec la publication de ce rescrit et des mesures qu'il inaugure, la cessation complète du régime de terreur qui, naguère encore se manifestait par de nombreuses exécutions et par des déportations en Sibérie. L'opinion publique, en Europe, sera d'autant plus exigeante, en ce qui concerne l'adoucissement des rigueurs qui pèsent sur la Pologne, que le système de compression, employé à son égard, a été porté aux dernières limites de l'action gouvernementale.

Aussi, le Pape a-t-il cru devoir élever de nouveau la voix pour protester contre les traitements dont la Pologne a souffert et souffre encore de la part du gouvernement moscovite. Dans une encyclique adressée aux évêques Polonais, Pie IX fait le tableau de la persécution russe et déplore qu'un mouvement téméraire lui ait fourni un nouveau prétexte, il flétrit les confiscations, les déportations et l'attentat inouï par lequel l'archevêque de Varsovie a été dépouillé de sa juridiction.

Presque en même temps que l'extrait du *Journal de Saint-Petersbourg*, le télégraphe nous apportait l'analyse de l'encyclique dont nous citons plus loin quelques phrases, et ces dépêches vont, nous n'en doutons pas, défrayer la polémique de la presse européenne.

Pour extrait : A. LATTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Saint-Petersbourg, 20 septembre.

Le *Journal de St-Petersbourg* publie, aujourd'hui, un rescrit de l'Empereur au comte Berg et cinq décrets qui contiennent une série de mesures très larges concernant l'instruction publique en Pologne : la création d'une université à Varsovie, d'un grand nombre d'écoles supérieures, moyennes et primaires, d'une école gratuite pour les femmes. Les polonais conservent l'usage de leur langue nationale ; pour les autres nationalités du royaume des écoles spéciales sont instituées, avec l'usage de leurs idiomes respectifs.

Un sixième décret modifie le code pénal, dans le sens d'un adoucissement des peines et abolit les peines corporelles.

Marseille, 20 septembre.

Les correspondances de Rome du 17, annoncent la publication de l'Encyclique adressée par le Pape aux Evêques polonais. Dans cette pièce, Pie IX fait le tableau de la persécution russe et déplore qu'un mouvement téméraire lui ait fourni un nouveau prétexte. Il recommande la soumission aux autorités constituées, mais en même temps il flétrit et réprouve les excès du gouvernement russe contre les catholiques, les confiscations, les déportations et l'attentat inouï par lequel l'archevêque de Varsovie a été dépouillé de sa juridiction. Le Saint-Père avertit le clergé et les fidèles qu'ils ne doivent pas obéissance à des mesures contraires à leur conscience et aux lois de Dieu. Il menace les persécuteurs de la justice divine qui « apparaîtra bientôt, car le temps de la « miséricorde est court et les puissants seront punis » samment châtiés. »

(Cette dernière phrase est textuelle.)

Fenwalbach, 21 septembre.

L'Empereur de Russie est arrivé ici ce matin, à dix

fiévreuse les brides de son chapeau.

— Donne-moi tout cela ! » s'écria Céline, en la débarrassant du châle, du chapeau et du voile qui l'étouffaient.

On se dirigea vers le château. Valérie marchait entre sa sœur et M^{me} Vailly. Le colonel, resté en arrière avec Marie, qui s'était emparée du petit Albert, la laissait s'occuper de l'enfant et lui adressait à peine un mot de temps à autre. Son regard glissait de Valérie à Céline et de Céline à Valérie. Il s'arrêtait, sérieux, sur la noble taille et la démarche à la fois nonchalante et fière de la jeune veuve, sur ce profil pur et fin qu'il apercevait chaque fois que, dans la conversation, elle tournait la tête du côté de M^{me} Vailly, et sur cette magnifique couronne de cheveux noirs lustrés. Puis il se reposait, avec une expression plus riante, sur les boucles brun clair, aux reflets dorés, qui ondoyaient autour du cou délicat de Céline, sur ses mouvements si vifs, si légers, si aériens, pour ainsi dire, qu'on l'eût prise pour un papillon ouvrant les ailes et prêt à s'envoler. Comparait-il cette robe noire à cette robe rose, ce deuil à cette innocence gâtée, la fleur épanouie, déjà penchant la tête sous les ardeurs du midi, au bouton entr'ouvert par les premiers rayons du jour, la beauté dans tout son rayonnement et toute sa splendeur aux charmes naissants encore pleins de mystérieuses promesses ?

Souvent Céline se retournait à demi pour lancer à Marie ou au petit Albert un mot, un sourire ou une agacerie, et, chaque fois, la douce lumière qui jaillissait de son grand œil bleu allumait dans l'œil noir

heures et demie. Il est reparti après avoir fait à l'Impératrice Eugénie une visite de trois quart d'heure. L'archiduc Etienne est arrivé presque en même temps pour rendre visite à S. M. l'Impératrice.

Dresde, 21 septembre.

Le gouvernement prussien a convoqué une conférence douanière qui se tiendra le 26 octobre à Berlin, pour établir l'accession du duché de Darmstadt aux traités du 28 juin, et pour ouvrir les dernières négociations prévues par ces traités.

Turin, 21 septembre.

La *Gazette Officielle*, publie un décret royal qui convoque le sénat et la chambre des députés pour le 5 octobre.

Une émeute a eu lieu hier soir, sur la place Châteaueu aux cris de *Vive Turin Capitale !* Un groupe d'individus a chargé à rompre les rangs des militaires et à envahir le palais du ministère. Les troupes ont dû faire usage de leurs armes. Il y a eu quelques morts et quelques blessés. Aujourd'hui le calme est revenu, et la ville présente son aspect ordinaire.

Londres, 21 septembre.

Le *Times* et les autres journaux approuvent la convention franco-italienne. Il constatent qu'elle doit conduire à une solution de la question romaine dans un sens favorable aux intérêts de l'Italie.

Londres, 22 septembre.

Le *Morning Post* dit : Depuis la paix de Villafranca il n'y avait pas eu d'événement aussi important que la convention franco-italienne qui résout la question de Rome. Le *Post* approuve beaucoup le choix de Florence comme capitale.

Londres, 22 septembre.

L'*Index* annonce, d'après une autorité digne de foi, que le gouvernement des Etats-Unis négocie, à La Haye, un emprunt de cent millions de dollars. Il est accordé aux contractants quarante cents (un peu plus de quarante centimes) par dollar. La moitié devra être payée en papier : prix d'émission, 42 cents par dollar ; intérêt 7 % en or. Sur la somme actuellement reçue par le gouvernement des Etats-Unis, l'intérêt serait de plus de 24 %.

Berlin, 21 septembre.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonce qu'on a abandonné le projet d'une prolongation de l'armistice pour une durée déterminée. La marche suivie par les plénipotentiaires danois, dans les négociations de la paix, n'aurait pas été sans influence sur cette décision. D'après la *Gazette*, la situation aurait pris un caractère particulier à Copenhague. Les feuilles scandinaves fourniraient à ce sujet les indications les plus précises, et les journaux de Copenhague, eux-mêmes, manifesteraient des sentiments dynastiques et scandinaves très-prononcés. Au lieu d'accepter les conditions préliminaires de paix, ils les attaquent. L'on comprend donc aisément, dit la *Gazette*, que les grandes puissances allemandes maintiennent le paragraphe du protocole de l'armistice, en vertu duquel elles peuvent, en tout temps, en observant un délai de six semaines, dénoncer l'armistice.

Kiel, 22 septembre.

La *Gazette de Kiel* est informée que le grand duc de Bade présentera à la diète la proposition tendant à fixer au grand-duc d'Aldembourg un délai préliminaire pour présenter le mémoire qui doit justifier ses droits à la succession des duchés.

Athènes, 20 septembre.

L'assemblée nationale a décidé, hier, l'abolition du Sénat à une grande majorité. Il y aura une seule Chambre en Grèce. L'opinion publique a favorablement accueilli cette décision.

Ainsi que nous l'annoncions hier, l'Empereur de Russie a fait visite aujourd'hui à l'Impératrice Eugénie à Schwalbach. L'opinion publique saura comprendre toute l'importance de cette démarche qui, rapprochée de la récente visite du roi Guillaume à l'Impératrice, achève

de dissiper les doutes qu'avaient pu faire naître les entrevues de Kissingen et de Carlsbad sur les sentiments des puissances du Nord à l'égard du gouvernement français.

Il y a, d'ailleurs, dans la démarche du Czar une nuance qui n'échappera à personne. La visite du roi Guillaume, hôte de Leurs Majestés à Compiègne, pouvait être, à la rigueur, considérée comme un devoir de courtoisie. La visite de l'Empereur Alexandre, qui ne s'était jamais rencontré avec S. M. Eugénie, est toute spontanée et vient témoigner aussi bien de la haute estime du Czar pour l'auguste compagne de l'Empereur, que des relations cordiales existant entre les souverains de France et de Russie, relations qu'on avait pu croire refroidies à la suite des derniers événements de Pologne.

HAVAS.

Revue des Journaux

MONITEUR.

On écrit de New-York, le 5 septembre, au *Moniteur* :

« La prise de l'Atlanta, qui a suivi de près la convention de Chicago, est venue promptement troubler le succès des démocrates. C'est en tournant la position de ses adversaires et en descendant au sud sur la ligne du chemin de fer de Macon que le général Sherman a réussi à battre les confédérés, qui, par suite de cette défaite, ont été obligés d'évacuer Atlanta, abandonnant ainsi une très-forte base d'opérations.

« Ce succès est important ; combiné avec celui qui vient de remporter l'amiral Farragut devant Mobile et avec l'occupation, stérile, du reste, du chemin de fer de Weldon, il fait tourner en partie l'ensemble de la campagne en faveur des fédéraux. Il n'est cependant pas aussi décisif qu'on affecte de le dire. A moins que Sherman n'ait détruit toute l'armée de Hood, ce qui ne paraît pas avoir eu lieu, l'occupation d'Atlanta n'est nullement l'occupation de la Géorgie. Sherman reste maître du terrain sur lequel campent ses troupes ; mais s'il avance, il s'expose à un échec ; s'il se retire, il perd tout ce qu'il a gagné ; si enfin il détache une partie de son armée pour l'envoyer à Grant qui en a un besoin pressant (car son armée devant Petersbourg ne paraît pas s'élever aujourd'hui à plus de 40,000 hommes), il se condamne désormais à l'impuissance....

« L'or baisse, quoique lentement, du reste, depuis quelque temps sa hausse et sa baisse ne sont plus une indication précise, par suite de l'idée malentendue qu'ont eue beaucoup de négociants allemands et hollandais de se jeter sur les valeurs américaines et de les acquérir à bas prix. Francfort et Hambourg spéculent en ce moment sur la restauration de l'Union. La baisse de l'or tient également à la diminution considérable des importations qui se produisent habituellement chaque année dans cette saison, et à laquelle a de plus fortement aidé le dernier tarif. Il n'est pas rare de voir remporter en Europe des cargaisons entières. L'or, ne sortant plus, diminue de valeur ; mais en même temps les recettes des douanes diminuent aussi. Il en résulte que les caisses du gouvernement perdent d'un côté ce qu'elles gagnent de l'autre, et ne profitent nullement, en réalité, d'une circonstance qu'au premier abord on devait considérer comme très-avantageuse. »

LES DÉBATS.

On lit dans le *Journal des Débats*, sous la

elle serra avec passion son fils contre son cœur.

« Comme vous voilà effrayée ! dit M^{me} Vailly. Calmez-vous, l'enfant n'a rien. »

Quelques minutes après, on arrivait au château, et Céline conduisait sa sœur à l'appartement préparé pour elle. A peine furent-elles seules que Valérie demanda :

« Comment se fait-il que je trouve le colonel ici ? Tu m'avais écrit qu'il s'en allait !

— Au moment de son départ, M^{me} Vailly l'a engagé à revenir pour la fête de Marie. Il est à Garves depuis deux jours ; je crois qu'il y passera quelques jours.

— Savait-il, en acceptant, que j'étais attendue ?

— Il savait du moins que tu étais invitée. On dirait que tu n'es pas contente de le voir !

— Oh ! si ; pourquoi ne le serais-je pas ? répliqua Valérie distraite.

— Il est bien changé, n'est-ce pas ? Comment le trouves-tu ?

— Horriblement brun, répondit-elle, ne sachant trop que dire.

— Tiens ! Et moi qui trouve cela beau ! J'aime ce teint à un homme, et surtout à un militaire ! Mais tu juges mieux que moi ; je ne me rappelle plus guère d'ailleurs comment il était avant son départ pour l'Algérie.

— Il ressemblait à tous les jeunes officiers, dit M^{me} Maujardin avec une feinte négligence.

— Oh ! j'ai peine à le croire, s'écria Céline.

— En vérité ? » dit lentement sa sœur, arrêtant sur elle un regard perçant. Mais Céline ne baissa point

signature de M. Camus :

« Contre une armée qui sortirait du fameux quadrilatère, rien ne défend, rien ne peut défendre la plaine de Lombardie et l'accès de Turin ; rien si ce n'est une victoire remportée en rase campagne. Turin est situé de telle sorte qu'en cas de guerre il faut toujours livrer bataille pour le sauver, même quand on devrait se battre dans des conditions désavantageuses. Les conseillers du roi d'Italie auront sans doute pensé que, dans l'état ambigu où se trouve l'Europe, et où chaque printemps, depuis quatre années, est comme une épée de Damoclès suspendue sur la tête des peuples les plus pacifiques, il n'était pas sage de se contenter d'une capitale ainsi exposée. Florence, protégée contre une armée qui aurait envahi la Lombardie, non-seulement par la distance, mais encore par la ligne du Pô, par les citadelles d'Alexandrie, Plaisance, Ferrare, par l'Apennin ; Florence, outre qu'elle possède tout ce qui fait le charme de la vie dans une capitale et tout ce qui peut symboliser la majesté d'un grand royaume, Florence offrait des avantages éclatants de situation à ceux des Italiens qu'inquiète l'avenir, et qui entendent, à tort ou à raison, des jours prochains où ils peuvent être réduits à lutter de nouveau pour leur indépendance. Il n'en faut pas plus pour expliquer le projet, depuis longtemps conçu, de mettre à Florence, au moins provisoirement, le siège du gouvernement italien. »

LA FRANCE.

La France nous montre, de son côté, le gouvernement italien très-préoccupé du choix d'une capitale dans les négociations qu'il a ouvertes avec la cour des Tuileries :

« On prétend que si ce choix était enfin arrêté, poursuit M. Renaud, le gouvernement français sur la promesse du gouvernement italien de s'entendre avec le Saint-Père, aurait consenti à fixer une limite à l'occupation de Rome.

« L'espace de deux ans, indiqué par les journaux d'Italie, ne paraîtrait pas trop long pour annoncer la conciliation dont on se flatte à Turin. »

LE MONDE.

On lit dans *Le Monde*, sous la signature de M. Léonce de la Rallaye :

« Une nouvelle à laquelle nous voudrions ne pas croire nous arrive aujourd'hui de diverses sources. On assure qu'une convention vient d'être conclue entre la France et le gouvernement de Victor-Emmanuel, relativement à la durée de l'occupation de Rome par nos troupes. L'armée française évacuerait la ville éternelle dans un délai qui ne saurait dépasser deux ans. De leur côté, les Piémontais s'engageraient à respecter et à faire respecter le territoire restreint qui reste au Souverain-Pontife. Les signataires de ce document seraient : MM. Drouyn de Lhuys, marquis de Popoli et Nigra. On ajoute que le traité serait communiqué au parlement de Turin, que l'on convoquerait pour le 4 octobre prochain. Une dissolution de la Chambre des députés suivrait immédiatement.

« Des correspondances ordinairement bien informées persistent à douter de l'authenticité de cette nouvelle que les feuilles de Turin donnent comme absolument certaines. En tous cas, il est évident, et cela seul serait profondément regrettable, que des pourparlers diplomatiques ont permis de concevoir comme possible la réalisation de pareils projets. Si le

les yeux et ne rougit pas. Elle parut seulement un peu étonnée, et Valérie, pour détourner son attention, ajoute bien vite : « Veux-tu voir mon cadeau pour Marie ? Tiens, ouvre ce sac et prends la boîte d'ébène garnie d'argent.

— Quels jolis flacons ! Et tout pleins d'essence de rose et de violette ! dit Céline en les débouchant l'un après l'autre.

— En désires-tu de pareils ?

— Je te remercie, j'aime mieux les odeurs naturelles des fleurs. Tiens, cela me fait souvenir que j'avais médité pour ce soir une guirlande de bruyère rose. J'en ai cueilli au bois ce matin ; je cours me les mettre dans les cheveux. »

Elle s'enfuit. Valérie, pensive, fit avec lenteur sa toilette pour le dîner.

« Heureuse Céline ! murmurait-elle en soupirant. Quelle insouciance ! Quelle gaieté ! Et comme elle est gentille ! »

Et un sentiment de regret confus et de jalousie involontaire lui serrait le cœur. Elle avait beau vouloir, pour motiver sa tristesse à ses propres yeux, fixer son esprit sur sa perte récente ; ce n'était pas à Maujardin, c'était à elle-même et à son isolement qu'elle songeait malgré elle, et des images d'un passé plus lointain se réveillaient, vivaces, dans son cœur et y soulevaient un trouble et une agitation étranges.

« Pourquoi suis-je venue ? se disait-elle. Que ne suis-je restée dans ma paisible solitude de Bois-Violettes ! Là tout me rappelle Louis, tout nourrit mes regrets et la reconnaissance que je dois à sa mémoire. Ici tout me le fait oublier et contribue à me rendre ingrate.

La suite au prochain numéro.

traité en question a réellement été signé, nous nous en affirmerons pour la France, qui renoncera à l'un des ses plus beaux titres d'honneur, plus que nous nous en inquiéterons pour la papauté, que toutes les puissances de la terre peuvent abandonner, mais que le Tout-Puissant n'abandonnera pas.

LE SIÈCLE.

« Nous nous attendons, écrit M. Léon Plée, dans le *Siècle*, à voir annoncer quelque jour le voyage du Czar, soit dans cette Pologne dont une partie des habitants est transportée en Sibérie, soit dans cette Circassie, dont les populations, plutôt que de subir le joug russe, préfèrent toutes les misères d'une émigration dans les pays turcs. Alors aussi sans doute les journaux moscovites publieront que la Pologne et la Circassie sont comblées et que rien ne manque à leur bonheur.

« Quoique le sort de la Hongrie n'ait point l'horreur de celui de la Pologne ou de celui du Caucase, nous ne croyons pas davantage à la toute-puissante efficacité du voyage de l'Empereur d'Autriche dans les pays hongrois. Il nous souvient de pareils voyages dans la malheureuse Italie. Ils précèdent, si nous avons bonne mémoire, la crise suprême et les maux dont souffre actuellement Venise. »

Pour extrait, A. Layton.

Chronique locale.

Par arrêtés préfectoraux du 19 septembre 1864, ont été nommés instituteurs communaux, savoir :

Le sieur Skélin (Adolphe), à Beuregard, et le sieur Palot (Etienne), à Lebreil.

L'administration a accordé une gratification au sieur Piquet (Pierre), de Bretenoux, pour avoir sauvé, le 9 août 1864, la nommée Blaty (Mathilde), qui était en danger de se noyer dans la rivière de la Cère.

Par arrêté du Directeur général des contributions directes, en date du 14 septembre, M. Houssiau, inspecteur, est élevé à la 2^e classe de son grade.

M. de Labonne, surnuméraire à la direction des contributions directes de Versailles, est nommé contrôleur de 3^e classe dans le Lot.

M. Roussarie, surnuméraire des contributions directes des Landes, est appelé au poste de contrôleur de 3^e classe dans le Lot.

M. Lefevre, actuellement surnuméraire, à Bar-sur-Aube, est appelé à l'emploi de receveur de l'enregistrement, à Salviac.

NOTRE-DAME DE CAHORS

Fête de l'Adoration perpétuelle. — Pèlerinage pendant l'Octave.

Le jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, la fête de l'Adoration perpétuelle a été célébrée à Notre-Dame de Cahors, église paroissiale du faubourg Saint-Georges.

Cette solennité avait attiré divers quartiers de la ville un imposant concours de fidèles. La modeste chapelle, parée de ses plus beaux ornements, retentissait de chœurs harmonieux et les cérémonies d'usage ont été accomplies avec beaucoup de pompe et d'édification.

Un remarquable sermon de M. Bercegol, curé de Latour, dont le sujet était naturellement les ineffables bienfaits de la présence réelle dans l'Eucharistie, a produit une impression profonde sur l'assistance émue.

Une neuvaine de prières en union avec la grande retraite du célèbre sanctuaire de Rocamadour, inaugurée l'an dernier, a commencé le même jour et s'est continuée pendant toute l'Octave avec un zèle toujours croissant.

La pauvre église de Notre-Dame, qui, aux bords du Lot, sous les rochers de St-Cirq, loin du bruit de la ville, semble inviter par sa position même au recueillement et à la prière, a été visitée par des pèlerins de plus en plus nombreux.

Ils se rendaient en foule aux exercices du soir où on a eu l'avantage d'entendre, plusieurs fois, la touchante parole de M. l'abbé Cénas, vicaire-général de l'Orégon (Amérique du Sud), ardent missionnaire, qui stimule sur son passage le zèle pour la propagation de la foi.

M. Lasserre, dont la pensée élevée, sous une forme simple, se met à la portée de tous, n'a manqué aucune occasion de donner de ces instructions familières que son tact pratique a su rendre si fructueuses chez ses paroissiens.

Le dernier jour, la Sainte-Table a réuni de nombreuses communions, et, le soir, l'affluence était immense. Au sortir de la trop petite

église qui n'avait pu recevoir qu'une faible partie des pèlerins, la foule, sur une proposition spontanée et comme couronnement de l'œuvre, s'est portée au monument de la Vierge qui domine élégamment le pont, et le *Magnificat* a été chanté, en deux chœurs, avec une émotion visible.

Mgr l'Evêque de Cahors, dont la pieuse sagesse veille sur les intérêts de tout son troupeau, qui présidait dans ce même temps la retraite de Rocamadour, s'est réjoui à ces bonnes nouvelles, et en a témoigné toute sa satisfaction.

— Nous accueillons avec plaisir ces récits de pèlerinages, de cérémonies touchantes qui nous arrivent de toutes parts, comme un retour au respect de la tradition reliant au passé les développements de l'avenir, comme un mouvement vital des sentiments et des principes religieux qui, non-seulement soutiennent la défaillance individuelle, mais sont aussi le fondement nécessaire et salutaire de la société.

Le succès du pèlerinage de N.-D. pressera, sans doute, la réalisation d'une autre espérance de la ville épiscopale, l'érection d'une nouvelle église paroissiale, plus vaste, plus appropriée aux convenances du culte et dont l'urgence est reconnue. Un magnifique plan, dû à un artiste cadurcien, dont le talent a fait ses preuves, promet, dans le futur monument, un des ornements les plus heureux de la ville. Les dons pieux qui lui sont destinés prennent déjà de l'importance. Puissions-nous le voir, dans un temps peu éloigné, se dresser à l'horizon de notre boulevard dont les étrangers louent l'agréable perspective.

Nous avons publié dans notre dernier n^o le décret qui maintient M. Berton à la présidence de la Société de secours mutuel. Nous ne pouvons taire l'heureuse impression que cette nouvelle a causé dans la ville et surtout au sein de la société de Saint-Vincent-de-Paul. Depuis sa fondation (1852), M. Berton est à la tête de la Société, et son plus grand souci a été de la faire grandir et prospérer. Son zèle, on peut le dire, a été couronné de succès. L'état de la Société est aujourd'hui satisfaisant. Les marques unanimes de sympathies qui ont accueilli la réélection de M. Berton font le plus grand éloge à son administration.

On nous écrit de Puy-l'Evêque, 21 septembre :

Les vendanges ont commencé, le lundi 19, par un temps magnifique. Dans notre zone, les vignes promettent un tiers en sus de l'année dernière, et le vin sera, dit-on, excellent. Sur quelques communes, la grêle est tombée assez abondante et assez grosse pour qu'il ne reste pas vestige de raisins ni même de feuilles ; on prétend même que les souches s'en ressentiront pendant quelques années : heureusement ces communes sont en petit nombre.

Nous croyons devoir avertir le public qu'il circule une monnaie qui, sans être fausse, peut causer une perte à ceux qui la reçoivent. C'est le quart de florin d'Autriche : comme il est exactement du même module que la pièce d'un franc française, on est très-facilement induit en erreur. Il ne vaut que 60 centimes, soit 40 pour 100 de moins que le franc.

Le quart de florin se reconnaît : au premier coup-d'œil, à ce qu'il porte au revers l'aigle double d'Autriche.

C'est jeudi dernier, 22 septembre, à 7 h. 25 minutes du soir, qu'a commencé l'automne.

Les marées de ces derniers jours ont été très-fortes dans le golfe de Gascogne, ainsi que sur les côtes de la Manche.

Comité de patronage et de placement pour les réfugiés Polonais.

Plus de deux mille Polonais, soldats hier, aujourd'hui proscrits, sont venus chercher un refuge sur le sol français. Leur dénûment est absolu. Avec l'appui du Comité central Franco-Polonais, un Comité spécial vient de se former en vue de leur procurer des emplois et de les mettre à même de pourvoir honorablement à leurs besoins. Une première liste, dressée par les soins de ce Comité, comprend déjà les noms d'un certain nombre de réfugiés Polonais dont on a pu connaître les aptitudes et les antécédents honorables. Les uns, avant de prendre les armes, avaient déjà exercé en Pologne, ou même en France, les professions les plus diverses : celles d'ingénieur, de géomètre, de mécanicien ou de médecin, comme celles de commis et d'ouvrier ; les autres sont des propriétaires dépourvus de leurs biens, ou des jeunes gens arrachés à leurs études. Tous ne demandent qu'à gagner par le travail le pain

qui leur manque ; et quelle que soit la position offerte, il se trouvera parmi eux quelqu'un pour la remplir. Mais, étrangers, sans ressources, sans appui, sans protection, à quelle porte iront-ils frapper ?

Le Comité signale à tous les gens de cœur cette grande infortune, afin que tous s'efforcent avec lui de procurer des emplois à ces malheureux exilés. Il recevra avec reconnaissance toutes les propositions et s'empressera de fournir les renseignements qui lui seront demandés. C'est avec confiance que le Comité fait cet appel ; des hommes qui ont tout sacrifié : fortune, carrière, avenir, à la défense du droit et de l'indépendance de leur pays, sont éminemment dignes d'intérêt. La France, toujours généreuse, n'oubliera pas, en cette occasion, les devoirs de l'hospitalité.

Paris, 13 juillet 1864.

Marquis de Noailles, président.

Secrétaires du Comité : Horace Delaroche, Paul Thu-reau-d'Angin, Eustache de Loubitz.

Toutes les demandes de renseignements et offres de place doivent être adressées à M. Eustache de Loubitz, l'un des secrétaires du Comité, rue des Saussayes, n^o 3.

L'ILLUSTRATION DU MIDI

Bureaux : Rue des Balances, 43, Toulouse.
Sommaire du 18 septembre 1864.

Texte : Galerie biographique du Midi de la France : Lucas. — Courrier de Province, par M. de la Garonnière. — Revue, par G. Raynaud. — Chronique parisienne par M. Emile Lambry. — Valeur agricole des engrais par A.-D.-M. — La Madeleine et le Christ de Paul Delaroche. — Bazar du Figuier. — Voyages : Seize mille lieues à travers l'Asie et l'Océanie, par le comte Henri Russell-Killough. Deuxième article par R. de Toulouse-Lautrec. — Feuilleton, l'Ecole, par E. Benezet. — Esquisses méridionales, par P. Capmal. — Révolution dans le Journalisme.

Gravures : Lucas, dessin de M. Blairey. — Le Christ et la Madeleine de Paul Delaroche, dessins de M. Salières. Ancien bazar du Figuier (Algérie). Bas-relief des ponts de Jumeaux par Lucas, dessin de M. B. Benezet. — Echechs. Pour la chronique locale : A. LATYEU.

Départements.

Incendie de la Gare des Marchandises à Agen.

Avant-hier, mardi, vers sept heures du soir, un violent incendie a subitement éclaté, à Agen, dans la gare des Marchandises du chemin du fer du midi.

Il ne reste plus de traces aujourd'hui de la gare, ni des marchandises qu'elle contenait. Un énorme monceau de cendres et de matières calcinées indique les proportions du sinistre qui fait encore, à l'heure où nous écrivons, le sujet de toutes les conversations.

Les livres et la comptabilité ont pu être sauvés et transportés dans une maison voisine.

La perte est évaluée à 500,000 fr. Elle sera couverte par cinq compagnies d'assurances : l'Aigle, le Soleil, la Confiance, la Providence et la Paternelle.

On n'a eu à déplorer aucun accident. Grâce aux intelligentes précautions prises par M. le chef de gare, le service des trains n'a pas été interrompu.

— Dans son audience d'avant-hier, vendredi, le tribunal de première instance d'Agen jugeant correctionnellement, a condamné le gérant du *Courrier agenais*, poursuivi pour contravention à la loi sur la presse, à 600 fr. d'amende et un mois de prison. Le tribunal a de plus prononcé la suppression du journal.

Nous lisons dans le Périgord :

La ville de Périgueux est sous le coup d'une douloureuse émotion. M. Philippe Daussel, membre du conseil général, était sur le point de marier sa fille. Le jeune homme destiné à cette union fut piqué au bras par un insecte venimeux ; son père en lui donnant des soins, tomba frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. La personne chargée d'annoncer cet événement à M. Daussel remplit si malheureusement son mandat, que la jeune fille, croyant avoir perdu son fiancé, éprouva un saisissement à la suite duquel elle a succombé trois jours après.

Meurtre épouvantable à Blagnac.

Nous lisons dans le *Journal de Toulouse* : Une épouvantable scène de meurtre vient de s'accomplir à Blagnac ; nous la racontons presque sous la dictée de l'émotion publique. Deux hommes ont été tués et six autres grièvement blessés.

Voici, d'après les renseignements que nous avons recueillis, les détails de cet horrible drame :

Depuis quelque temps, des désordres scandaleux s'étaient produits à Blagnac, sous forme de *charivari*. Le nommé Meilhorat, marié depuis quelques années à une femme dont la conduite n'est pas, dit-on, très-exemplaire, en était l'objet. L'autorité municipale de Blagnac et M. le commissaire de police de l'arrondissement durent intervenir pour les faire cesser. Un procès-verbal fut dressé et déposé au tribunal de simple police de Toulouse.

Une condamnation intervint, samedi dernier, contre les auteurs de ces bruits nocturnes et

injurieux, dont les principaux instigateurs étaient les nommés Gaibaut, père et fils.

Dès le soir même de la condamnation, le potager de Meilhorat fut complètement dévasté. Celui-ci porta plainte, et M. le commissaire de police constata que l'empreinte des pieds des malfaiteurs semblait désigner Gaibaut, père et fils.

Hier mardi, entre midi et deux heures, Gaibaut, père ayant aperçu Meilhorat se dirigeant vers Toulouse, et pensant qu'il allait renouveler sa plainte, a tiré sur lui un coup de fusil qui l'a gravement blessé à l'épaule.

On assure qu'après ce premier acte criminel, le meurtrier a couru après la mère de Meilhorat et a voulu aussi la frapper, mais que l'intervention d'un voisin, ancien militaire, l'a mis dans l'impossibilité, en le terrassant, d'accomplir ce nouveau crime.

Dans ce moment, Gaibaut, fils, intervenant, est parvenu à délivrer son père. Alors, en proie à une surexcitation furieuse, ces deux hommes se sont réfugiés et barricadés dans leur maison, où se trouvaient les femmes Gaibaut et un enfant de 12 à 14 ans.

Là, résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, ils ont répondu par des coups de feu aux sommations de l'autorité.

Les magistrats de Toulouse ont dû se transporter sur les lieux, accompagnés de la gendarmerie et d'une compagnie de chasseurs à pied. M. Solard, secrétaire général, M. le commissaire central et de nombreux agents de police s'étaient aussi empressés d'accourir sur le théâtre de ces déplorables scènes.

La maison a été cernée, et aux nouvelles sommations qui leur étaient faites, les sieurs Gaibaut, pourvus d'armes et de munitions, ont répondu par de nombreux coups de feu.

Instantanément le colombier dans lequel ils s'étaient réfugiés, a été envahi par les flammes. L'enfant et les femmes sont sortis, et on pouvait croire que Gaibaut père et fils allaient se rendre, mais leur résistance est devenue plus furieuse encore.

M. le capitaine de gendarmerie, qui s'était bravement avancé des premiers vers la maison, a reçu une grave blessure.

Le gendarme Montaigu, frappé en pleine poitrine, a succombé sur le coup, au moment où il allait s'emparer de Gaibaut, fils, sortant avec ses habits à moitié brûlés. Au même instant, ce dernier tombait mort sous la balle d'un chasseur à pied, qui, le voyant diriger son arme contre Montaigu, avait voulu le prévenir.

Trois chasseurs à pied et deux agents de police ont été blessés.

Gaibaut, père, voyant toute résistance inutile, a tenté de se suicider en se tirant un coup de pistolet et en se donnant un coup de poignard dans le ventre ; il a, ensuite, sauté par la croisée. Blessé d'un coup de feu, on s'est emparé de lui ; il a été mis en état d'arrestation ainsi que les deux femmes et le jeune Gaibaut.

L'émoi produit par ces faits graves, qui n'ont eu leur dénouement qu'après six heures, est impossible à décrire. De nombreuses personnes sont allées à Blagnac par les voitures publiques et les convois d'omnibus qui ont été organisés.

Pendant toute la soirée, une foule énorme n'a cessé de stationner sur la place du Capitole et les rues adjacentes, accueillant avec avidité les nombreuses versions se rapportant à ce fatal événement.

Les obsèques du gendarme Montaigu ont eu lieu avant-hier, à Toulouse, au milieu d'un concours immense de population.

La magistrature et les autorités militaires y assistaient. Un gendarme conduisait la veuve Montaigu, qui avait voulu accompagner son époux jusqu'à sa dernière demeure.

Deux discours ont été prononcés sur la tombe du brave Montaigu : le premier par M. Decoux, avocat-général ; le second par un maréchal-des-logis de gendarmerie.

Les honneurs militaires ont été rendus, au cercueil, par un piquet de gendarmerie.

Cette triste cérémonie s'est accomplie au milieu d'une vive émotion.

On nous informe que l'enterrement du fils Gaibaut a eu lieu hier à Blagnac, sans aucune cérémonie religieuse, et sans le concours d'aucun assistant.

Le cadavre de ce meurtrier a été purement et simplement enseveli dans un coin du cimetière réservé aux suppliciés.

Correspondance.

Paris, 23 septembre.

Tout le Paris équestre et le jockey-club sont à Chantilly pour les courses d'automne. Le Paris savant, les amateurs des beautés de la nature les apôtres de M. Babinet sont à Caudebec, pour voir le Mascaret.

— On dit que les fêtes de Compiègne s'ou-

viront dans les derniers jours de septembre. Le prince et la princesse de Galles sont attendus, dans cette résidence à la fin de ce mois, ainsi que le prince Humbert.

Pour extrait : A. Layton.

Bibliographie

Les Croisières de l'*Alabama* et du *Sumter*. Livre de bord et journal du commandant R. SEMMES, de la Marine des Etats Confédérés, et des autres officiers de son état-major (*).

Nous sommes encore émus des palpitantes émotions du combat de Cherbourg entre l'*Alabama* et le *Kerseage*, et nous avons hâte de connaître les antécédents de cet héroïque équipage, dont la défaite a égalé bien des victoires. Il faut donc savoir gré à l'éditeur Dentu d'avoir si bien saisi l'opportunité du moment, pour nous donner le curieux et intéressant volume qu'il vient de publier sous ce titre : *Les Croisières de l'Alabama et du Sumter*. Ce volume n'est ni une histoire faite à plaisir, ni un panégyrique déguisé de la Cause du Sud, c'est le récit jour par jour des courses des deux célèbres steamers confédérés, et rien dans ce récit n'a été donné à la fiction; le journal particulier du capitaine Semmes et le livre du bord sont les seules autorités invoquées; c'est donc pour ainsi dire le rapport officiel et saisissant de la carrière navale de ces deux bâtiments.

Écrit dans un style élégant et facile, ce volume est une suite de récits et de voyages les plus émouvants et les plus instructifs, dans laquelle les faits, les faits seuls, sont purement et simplement racontés.

Le lecteur s'embarque à bord du *Sumter*, à l'embouchure du Mississipi; on le conduit en pleine mer, on le fait assister à toutes les joies à toutes les espérances, à toutes les émotions de l'équipage, sans lui rien dissimuler des bonnes et des mauvaises chances, voire même la répugnance avec laquelle on met le feu au premier navire capturé: on lui dit tous les secrets du bord, ou plutôt on lui fait voir qu'il n'y a rien de caché dans les actes du croiseur, ainsi que le fait remarquer très-judicieusement le capitaine Semmes à un écrivain anglais qui lui rendait visite au Cap: « Je serais heureux de vous donner tous les renseignements possibles, je n'ai point de secrets, et il vous est même loisible de prendre des notes sur notre conversation si cela peut vous être agréable. » Après nous avoir promenés dans tout l'Océan, au milieu des péripéties les plus émouvantes et toujours racontées simplement et d'une façon attachante, le *Sumter*,

(*) 1 vol. in-18, de 450 pages. Prix 3 fr. 50 c. (Librairie E. Dentu Palais-Royal, galerie d'Orléans, 17 et 19.

cette coquille de noix, que la volonté et le zèle infatigable du capitaine Semmes avait transformée en vaisseau de guerre, ce navire nous amène à Gibraltar, où il s'empare de sa dernière prise. Le petit croiseur a tenu la mer pendant sept mois, et la tâche qu'il a remplie depuis son armement étant au-dessus de ses forces, il succombe bravement; ses officiers reconnaissent qu'il ne peut plus prendre le large, ils le condamnent au repos et lui cherchent un successeur; mais c'est toujours sans grands mots, sans exagération.

L'*Alabama*, qui a tenu la mer pendant deux ans sous le même commandement, accomplit des exploits qui effaceront ceux de son prédécesseur. Pour échapper à l'embargo dont il est menacé par les autorités anglaises, dans le port de Liverpool, à l'instigation du ministre des Etats-Unis, le futur croiseur confédéré embarque une compagnie de nobles dames et d'élégants gentlemen, sous prétexte d'aller faire une course d'essai, mais il ne revient pas, et après avoir débarqué ses passagers, il fait force vapeur vers la pleine mer. Il se rend à Terceira pour compléter son armement, et s'élance ensuite à la recherche des aventures et des combats.

Ce n'est pas ici le moment d'indiquer tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a accompli, tout ce que nous avons appris de ses courses aventureuses, tout ce que nous avons été assez heureux de lire avant tous. Nous renvoyons nos lecteurs au livre lui-même, qui sera lu avec un très-grand et très-légitime intérêt par les partisans des deux adversaires, car il expose fidèlement et avec un art qui semble dénué de tout apprêt, des événements qui ont retenti dans le monde entier et qui ont occupé la presse de tous les pays.

Pour nous résumer, nous dirons que cet ouvrage jette un jour tout nouveau sur la partie maritime de la guerre d'Amérique, et qu'en voyant les pertes que ces deux croiseurs ont fait subir à la marine Fédérale, et en songeant que plusieurs autres croiseurs ont pu et dû occasionner presque autant de dévastations, on ne peut que plaindre doublement un pays ainsi déchiré par la guerre civile sur une échelle aussi gigantesque.

Cet élégant volume, dont la forme est digne du fond, est orné d'un portrait du capitaine Semmes et de deux gravures représentant les deux croiseurs: le *Sumter* franchissant le blocus de la Nouvelle-Orléans, l'*Alabama* en chasse d'un navire fédéral. Ces deux gravures sont faites d'après deux esquisses d'un des officiers de l'*Alabama*, et le portrait d'après une photographie authentique. — Nous le croyons destiné à un succès certain et durable.

TIRAGE 30 SEPTEMBRE

LOTTERIE MUNICIPALE ST-CLOUD, et aujourd'hui

d'hui dans toute la France chez tous *Libraires, Débitants de tabac, Epiciers*, billets à 25 c. de la LOTTERIE DES ENFANTS PAUVRES (1500000 fr.) 603 LOTS. — Gros lot 150.000 fr. pour 25 c. LOTTERIE DES ANDELYS (750.000 francs). 310 lots. — Gros lot 100.000 fr. pour 25 c. *Garanties complètes*: tirages publics (Hôtel de Ville) sous la surveillance de l'Autorité.

Prendre aujourd'hui *billets assortis* de ces 2 Grandes Loteries pour participer à tous tirages et toutes chances de gain de plus de mille lots. Gros lots 5000 f., — 10000, — 100000, — 150000 fr.

Si à Cahors on ne trouve pas de billets, adresser immédiatement (en mandat de poste ou timbres-poste) au Directeur du BUREAU EXACTITUDE, 68, rue Rivoli, Paris, 5 francs pour recevoir par retour du courrier 20 billets assortis.

EMPRUNT ROMAIN 5 0/0 de 50 millions de fr.

(Décreté par le bref Pontifical du 26 mars 1864.)

Obligations au porteur de 100 fr., 500 fr., 1.000 fr., rapportant 5 fr., 25 fr., 50 fr. d'intérêt annuel par coupons semestriels, payables au porteur le 1^{er} octobre et le 1^{er} avril à Rome. Naples, Paris, Bruxelles, Anvers, Amsterdam, Londres, Dublin, Francfort, Vienne, Munich, Berlin, Lucerne, Madrid, Lisbonne. — Remboursement en 36 ans par tirage annuel.

PRINCIPALES CONDITIONS DE L'EMPRUNT. — AVANTAGES DE LA SOUSCRIPTION.

1^o Les obligations de 1.000, 500 et 100 francs, seront émises au pair. Le paiement se fera contre remise du titre;

2^o La rente de 5 0/0 prendra cours à partir du 1^{er} avril dernier. Elle sera payable par moitié, le 1^{er} octobre et le 1^{er} avril de chaque année, entre autres au siège de la Banque de Crédit Foncier et Industriel, à Paris, rue du Helder, n° 3, chez les Agens et les Banquiers ordinaires du Gouvernement romain.

3^o L'amortissement se fera au pair, par tirage annuel au premier juillet, et le remboursement des certificats sortis, le premier octobre suivant. Il est destiné à cette fin, dès l'année 1865, 1 0/0 du capital, ainsi que les intérêts des obligations qui seront remboursées.

L'emprunt est émis au pair au profit du Saint-Siège. Le concours de M. LANGRAND DUMONCEAU et de la Société dont il est directeur est entièrement gratuit.

On souscrit à Paris, à la Banque de Crédit Foncier et Industriel, rue du Helder, n° 3. Et à Cahors, chez MM. Jean Cangardel et fils.

CAISSE GÉNÉRALE DES AVANCES SUR TITRES

Raison sociale : H. DESTREME ET C^e
Statuts du 26 août 1864, déposés chez M^e Armand Courrot, notaire à Paris.

ÉMISSION DES 38.600 ACTIONS

Restant disponibles sur le capital social de 40.000 actions de 500 fr. 1^{er} versement, 125 fr. par action.

BUT : La Société est instituée pour faire des prêts sur rentes, fonds d'Etat, actions, obligations et autres titres qui lui seront déposés, comme le Crédit foncier prête sur la propriété territoriale.

GARANTIES : Gérance responsable souscrivant 1.000 actions, conseil de surveillance, conseil des avances, deux divisions de renseignements et d'études; authenticité des opérations assurée par une publicité mensuelle.

RÉPARTITION DE BÉNÉFICES : Premier prélèvement au profit des actionnaires 7 pour 100 du capital versé; — 10 pour 100 à la réserve 75 pour 100 du surplus pour le dividende complémentaire.

On souscrit à Paris dans les bureaux, rue Saint-Georges, n° 23.

Dans les départements et à l'étranger, chez les banquiers ou agents de change, au choix des souscripteurs.

La clôture aura lieu le dimanche 25 septembre.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.
22 sep. Taillade (Marie), rue du Lycée.
23 — Laval (Pierre), rue du Cheval-Blanc.
23 — Fourès (André), rue Coin-de-Lastie.

Décès.
21 — Massip (Thécle), servante 81 ans, célibataire St-Henri.
22 — Enfant du sexe masculin né-mort des époux Constant et Coymes.
23 — Cantarel (Rose-Marguerite-Joséphine), 2 mois, rue du Pon-Neuf.
24 — Arbouy (Pierre), jardinier, 61 ans, rue Bouscarrat.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un accident, dont les suites pouvaient être funestes, est arrivé en face de la Mairie. Vers trois heures de l'après-midi, la voiture du sieur S., partant pour la fête votive de St-Chamand, chargée de monde, a versé en sortant de la rue du Lycée, et M. L. a eu un poignet fracturé. Plusieurs autres personnes ont reçu de légères contusions.

BOURSE DE PARIS.				
au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	
	24 septembre.			
3 pour 100.....	65 80	»	»	» 40
4 1/2 pour 100.....	92 70	»	20	» »

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTON.

Expédition franc de port jusqu'à destination.

AU PETIT SAINT THOMAS

(TROUSSEAU
ET LAYETTES)

MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Rue du Bac, 33, et rue de l'Université, 25, faubourg St-Germain, à Paris.

(CACHEMIRES FRANÇAIS
ET DE L'INDE)

Les propriétaires de cet Etablissement vous prient de rappeler à nos lecteurs qu'ils ont depuis longtemps créé un service spécial pour la province. Ils envoient tous les échantillons franco, et toute expédition au-dessus de 25 francs est affranchie jusqu'à destination. Les prix marqués en chiffres connus, sont les mêmes pour Paris et la province. — Cette maison n'a de succursale nide représentants dans aucune ville de France. — Un catalogue détaillé des marchandises qui se trouvent dans ses magasins, et adressé aux personnes qui le demandent.

Compagnie Coloniale

ÉTABLISSEMENT MODÈLE

pour la fabrication spéciale

DES

CHOCOLATS

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Fondée spécialement dans le but de donner au Chocolat, considéré au point de vue de l'hygiène et de la santé, toutes les propriétés bienfaisantes dont cet aliment est susceptible, la COMPAGNIE COLONIALE ne fait pas du bon marché la question principale; elle veut, avant tout, ne livrer que des produits d'une supériorité incontestable.

ENTREPOT général à Paris, Rue de Rivoli, 152

Dans toutes les villes de France et de l'Etranger, chez les principaux commerçants.

A CÉDER

une clientèle de Médecin-Vétérinaire avec atelier de Maréchalerie bien assorti, dans la ville de Cahors, ayant, depuis longtemps, une bonne et nombreuse clientèle.

On céderait aussi une voiture à quatre roues et une bonne jument.

S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE

de suite et à de bonnes conditions,

UNE LIBRAIRIE

AVEC LE BREVET,

située à Vire (Calvados), dans une position agréable.

S'adresser à M. Henri BARBOT, imprimeur à Vire (Calvados).

Nota. — On cédera le bail de la maison, si l'acquéreur le désire,

KAROUBA

PRÉPARÉ

par des PROCÉDÉS BREVETÉS

S. G. D. G.

Le KAROUBA se présente sous l'aspect du café grillé et moulu; on le prépare par infusion comme le café; — dans les mêmes proportions, au moyen des mêmes appareils; — il sert aux mêmes usages.

Son mélange avec le café est conseillé:
1^o Au point de vue hygiénique, en ce sens qu'il neutralise les effets surexcitants du café sans en altérer l'arôme

2^o Au point de vue économique, tant en raison de l'infériorité du prix du KAROUBA que de la réduction de la quantité du sucre à employer, le KAROUBA étant déjà sucré par lui-même.

Chaque consommateur est le meilleur juge des proportions du mélange, qui doivent varier suivant son goût et son tempérament.

Le KAROUBA pur au lait est un aliment salubre, agréable et particulièrement recommandé aux Femmes et aux Enfants.

L'usage du KAROUBA, déjà répandu dans un grand nombre de familles, convient parfaitement aux malades et aux personnes qui redoutent l'insomnie et les surexcitations produites par le café.

SE VEND A L'ENTREPOT GENERAL

DE LA

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ALIMENTATION

RUE DU CYGNE, 4,

AU COIN DE LA RUE SAINT-DENIS, 188

PARIS.

Et chez les principaux Epiciers.

ROB BOYVEAU LAFFECTEUR

Le ROB végétal du docteur BOYVEAU-LAFFECTEUR, seul autorisé et garanti véritable par la signature GIRAudeau SAINT-GERVAIS, guérit radicalement sans mercure, les affections de la peau, dartres, scrofules, suite de gale, ulcères, accidents de couches, de l'âge critique et de l'acreté des humeurs, les maladies syphilitiques, récentes, invétérées ou rebelles au copahu, au mercure et à l'iode de potassium. — Consultations gratuites, par correspondance, au cabinet du docteur GIRAudeau SAINT-GERVAIS, 12, rue Richer, à Paris. — Chez les pharmaciens et droguistes de France.

Maladies Chroniques.

vices du sang, cancers du sein epilepsie, nlcères, asthmes, catarrhes, rhumatismes, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur du foie et des voies urinaires.

On ne paie les honoraires qu'après la guérison. Telle est la garantie donnée par le docteur ROBBE, médecin homéopathe, 49, rue d'Amsterdam, à Paris. — Par correspondance. Affranchir.

GUÉRISON RADICALE des HERNIES

ou descentes, rendant inutiles les bandages et les pessaires, par la méthode de PIERRE SIMON. (Voir l'instruction qui sera envoyée franco aux personnes qui en feront la demande par lettres affranchies.) Ecrire à M. MIGNAL-SIMON, bandagiste herniaire aux HERBIERS (Vendée), gendre et successeur, seul et unique élève de feu PIERRE SIMON. S'adresser aussi à la pharmacie BRIAND, aux HERBIERS (Vendée).

LEPETIT J^{ne}

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES | PORCELAINES

COMESTIBLES | CRISTAUX

LAMPES ET HUILE

DE

PETROLE

A LOUER

En totalité ou en partie, pour entrer en jouissance de suite, tout le serond Etage, ainsi que le Magasin, Rez-de-Chaussée, Sous-sol, Ecurie, Remise, Cave et galetas de la maison de M. Roques, Boulevard Sud, en face la Colonne Fénélen, le tout propice pour tout commerce.

A VENDRE

Une jolie petite Voiture de promenade. Pour traiter, s'adresser à M. Camille Brand.

Le propriétaire gérant, A. LAYTON.